

LEADER 2023-2027

GAL Auvergne-Rhône-Alpes Tarentaise Arlysère Maurienne

FICHE PROJET

Animation et médiation pour faciliter le multi-usage sur les espaces pastoraux

Réf. appel à projet	AAP n°3.1_2 « Améliorer les capacités d'adaptation du territoire face aux changements climatiques »		
Réf. objectifs	<u>Stratégique</u> : Faire mieux connaître la biodiversité, les ressources et milieux naturels pour mieux valoriser et concilier les usages <u>Opérationnel</u> : Améliorer (...), la conciliation des usages (...) des ressources naturelles (...)		

Date rédaction doc	Août 2025	Planning prévisionnel projet	01/01/2026 au 15/04/2027
--------------------	-----------	------------------------------	--------------------------

Porteur de projet (statut)	Société d'Economie Alpestre de la Savoie (Structure privée, Association Loi 1901)		
<input type="checkbox"/> Tarentaise	<input type="checkbox"/> Arlysère	<input type="checkbox"/> Maurienne	
<input type="checkbox"/> Dimension communale	<input type="checkbox"/> Plusieurs communes	<input type="checkbox"/> SCoT	<input checked="" type="checkbox"/> Echelle GAL

DESCRIPTIF DU PROJET ET REPONSES AUX ENJEUX SPECIFIQUES DE L'APPEL A PROJET

Contexte : présentation du porteur de projet, genèse du projet

La Société d'économie Alpestre de la Savoie, association loi 1901, a été créée en 1924 dans le but de développer et de soutenir l'économie alpestre du département.

Aujourd'hui, structure de conseil et de médiation, de concertation et de décision opérationnelle pour l'économie alpestre, elle regroupe l'ensemble des acteurs des espaces pastoraux. Elle a vocation à travailler pour ses membres et agit pour l'intérêt général des alpages de Savoie.

Objectifs du projet

La gestion du pastoralisme à l'échelle de la Savoie représente un enjeu majeur pour le territoire. Parmi toutes les surfaces pastorales du département (soit environ 138 000 hectares), on dénombre plus de 47 000 hectares d'alpage qui sont inclus dans un espace protégé (Réserve naturelle, Réserve National de Chasse et de Faune Sauvage, Sites classés, Parc National).

Ces alpages sont ainsi largement reconnus comme étant des lieux riches en biodiversité, qui peuvent être composés d'une strate herbacée, arbustive et/ou arborée. Parmi ces milieux, fondamentalement différents, le pâturage et la gestion des animaux doivent être adaptés afin d'éviter le sous ou le surpâturage, dans l'unique objectif de toujours optimiser les ressources du milieu naturel, tout en apportant aux animaux l'alimentation dont ils ont besoin pour leur équilibre (notamment en fonction de leur stade physiologique).

L'objectif d'une structure comme la SEA73 est d'accompagner et de conseiller les éleveurs afin qu'ils puissent se rapprocher au plus près de cet objectif. Les lieux d'estivage des animaux sont aussi des zones très souvent situées en tête de bassin versant. Pour cette raison, et afin de préserver les abords directs des cours d'eau ainsi que la qualité de la ressource en eau, il est également indispensable de bien gérer le pâturage sur tous ces secteurs d'alpage.

Le pastoralisme contribue donc au maintien des paysages montagnards ouverts, en favorisant notamment une certaine biodiversité (faunistique et floristique). Or depuis le retour du loup sur notre territoire, ce fragile équilibre demande un travail plus conséquent de médiation, notamment pour expliquer au plus grand nombre l'importance et le rôle des chiens de protection que les éleveurs intègrent à leur troupeau (troupeaux principalement ovins). Car sans la présence de ces chiens de protection (estimés à plus de 850 sur le département), un grand nombre d'éleveurs ne pourraient plus faire pâturer correctement certains secteurs d'alpage (voire plus du tout, sur les secteurs où le risque de prédation est trop élevé). La mise en place d'un travail de médiation est donc indispensable pour faciliter la cohabitation et la bonne compréhension entre tous les utilisateurs de la montagne.

Action(s) prévue(s)

Ce projet répond à un réel besoin du territoire de mieux connaître nos espaces pastoraux Savoyards, tout en arrivant à mieux cohabiter avec les chiens de protection qui accompagnent de plus en plus de troupeaux à l'échelle nationale (la raison pour laquelle ils sont là, leur rôle, les aptitudes qui leur sont demandées, les bons gestes à adopter lorsque l'on s'approche d'un CDP, etc..). La dimension assez globale de ce projet se décline en plusieurs axes, à savoir :

1 - Conforter les partenariats et diffuser le questionnaire concernant les morsures liées aux chiens de protection des troupeaux (CDP)

- Organiser une rencontre avec les partenaires (DDT, DDPP, la gendarmerie, etc) en amont de la saison d'estive, afin de caler le fonctionnement départemental du suivi des morsures à venir ;
- Travailler sur la diffusion du questionnaire « Mon Expérience avec les Chiens de Protection des Troupeaux » (MECPT) et sur sa bonne utilisation (lien avec les communes et les offices de tourisme, réalisation d'un communiqué de presse et de post Facebook, ..)
- Pouvoir améliorer au besoin le questionnaire MECPT.

2 – Mettre en place une médiation en cas de pincement / morsure

- Dès qu'un incident de pincement / morsure lié à un CDP est recensé sur le territoire Savoyard :
 - Mettre à jour le tableau de suivi commun à la DDT, la DDETSPP, la gendarmerie et à la SEA73 ;
 - La / les personne(s) victime(s) de l'incident seront rappelées par la SEA73 ;
 - Le / les détenteur(s) du chien présumé mordeur (éleveur, berger ou les 2 selon les cas) seront ensuite contactés ;
 - Des solutions seront trouvées conjointement ;
 - Si nécessaire, une visite de terrain sera organisée avec les différents acteurs du territoire (la commune, la DDT, la DDPP, la gendarmerie, etc).
- En cas de sollicitation par des élus, une commune, un Office de tourisme ou des partenaires territoriaux : avoir quelques jours pour pouvoir répondre à leur sollicitation afin de sensibiliser et informer le grand public vis-à-vis des chiens de protection.

3 – Réaliser un bilan des morsures recensées au cours de l'année d'estive écoulée

- Réaliser une veille scientifique et entrer en contact avec des partenaires / des programmes traitant de la question des CDP et du multi-usage (avec une approche scientifique, technique et/ou sociale) ;
- Synthèse et bilan de l'année écoulée :
 - Rédiger une fiche synthèse qui reprend les principaux éléments de l'année écoulée ;
 - Organiser une rencontre avec les partenaires (DDT, DDPP, la gendarmerie, etc) à la suite de la saison d'estive afin d'en faire un "bilan".

4 – Organiser des sessions d'information et de sensibilisation sur le pastoralisme, les chiens de protection et la conciliation des usages

→ Organiser trois sessions de formation et d'information sur la place du pastoralisme en Savoie, son intérêt pour les milieux (préservation du paysage et de la biodiversité...) et sa dimension culturelle. Tout cela, en faisant le lien avec la partie multi-usage et la présence, désormais, des chiens de protection (CDP) sur nos alpages. Ces sessions sont prévues sur le terrain, au contact direct des troupeaux, en alpage ou sur les exploitations agricoles (Tarentaise, Maurienne, Beaufortain). Elles intègrent la présence de l'éleveur propriétaire des CDP, l'intervention d'un spécialiste des CDP (association des CDP de Savoie ou de l'IDELE) et l'intervention de la DDT.

5 – Réaliser un bilan et communiquer autour de cette action

→ Effectuer un bilan des sessions de formation réalisées (avec les partenaires impliqués) ;
→ Communiquer auprès de la presse locale sur les actions mises en place et sur :
- La manière de mieux faire connaître le pastoralisme au grand public ;
- Les enjeux autour de la conciliation des usages.

6 – Tenir à jour la carte MapPatou

→ MapPatou est une carte de localisation des alpages et des estives protégés par des chiens de protection. L'objectif serait ici de mettre à jour les informations de présence de ces chiens de protection sur les alpages Savoyards, au printemps, puis lors de la saison d'estive en fonction des remontées des utilisateurs et des éleveurs/bergers ;
→ Faire connaître l'outil MapPatou auprès du plus grand nombre en Savoie : territoires, acteurs du tourisme et de l'outdoor et pratiquants d'activités de pleine nature ;
→ Pour alimenter le questionnaire MECPT et les journées de formation et de sensibilisation CDP, arriver à maintenir cette carte MapPatou à jour.

7 - Gouvernance globale du projet

→ Veiller au bon déroulement du projet et à la bonne articulation des actions entre elles, garder un œil sur les délais prévus pour chacune des actions du présent projet, rédiger les différents bilans et analyses, faire le lien avec le financeur et avec le GAL TAM.

Public(s) cible(s)

Le grand public (tous les utilisateurs de la montagne), les Offices de tourisme, les communes, les AMM, les élus, etc..

Résultats attendus (« nous aurons réussi si »)

Nous aurons réussi si nous arrivons à faire découvrir au plus grand nombre les enjeux du pastoralisme, tout en désamorçant des situations potentiellement conflictuelles, notamment à la suite de pincements/morsures de CDP.

Suivi-évaluation envisagés

Veiller à la bonne réalisation des journées de formation et d'information, tenir à jour le tableau de suivi des pincements / morsures, réaliser un bilan de toutes les actions réalisées dans le cadre de ce projet, arriver à tenir à jour la carte MapPatou.

Le périmètre d'action du présent projet concernera la totalité du périmètre du GAL TAM. L'objectif est de pouvoir intervenir sur tout le territoire (Tarentaise, Maurienne et Beaufortain) en fonction des besoins et des sollicitations du territoire.

REPONSES AUX AUTRES CRITERES D'EVALUATION

Valeur ajoutée et articulation par rapport à l'existant

Ce projet permettrait de répondre à un réel besoin de terrain, à savoir : pouvoir former et sensibiliser le grand public aux enjeux du pastoralisme et à sa fragilité, informer les pratiquants d'activité en amont de leur sortie, tout en jouant un rôle de médiateur en cas d'incident vis-à-vis des chiens de protection.

Concertation, approche partenariale

Ce projet, qui concerne la totalité du territoire du GAL TAM, ne pourra se faire qu'en partenariat avec : Les membres du présent GAL, les Comcom et les communes, les OT et autres structures travaillant avec les touristes, la DDT, la DDETSPP, la gendarmerie, les éleveurs propriétaires de CDP, le référent IDELE ou le représentant de l'association des CDP de Savoie, etc..

Innovation

Globalement, les actions présentées dans le présent projet ont déjà été mises en place sur le territoire Savoyard au cours de ces dernières. Cependant, quelques éléments nouveaux viennent conforter le présent projet, à savoir :

- Axe 1 : Pouvoir faire évoluer l'actuel questionnaire MECPT, tout en travaillant à sa diffusion ;
- Axe 2 : Pouvoir répondre à de potentielles sollicitations de la part d'élus, de communes, d'Office de tourisme ou de partenaires territoriaux ;
- Axe 6 : Continuer à développer et à tenir à jour la carte MapPatou, qui alimente les autres actions du présent projet.

Prise en compte de la transition énergétique et écologique

Le changement climatique impacte l'ensemble des surfaces pastorales du territoire Français (avec des hivers moins rudes, des étés plus chauds et des automnes plus doux, qui impactent directement la flore montagnarde et la conduite des troupeaux). Le pastoralisme se trouve au croisement de multiples enjeux, avec comme piliers la partie changement climatique et gestion de la faune et de la flore.

ASPECTS FINANCIERS

Montant prévisionnel du projet global (€ HT) : 22 038,66 €

Calcul du taux de l'aide LEADER sur le montant global du projet (soit un taux de subvention de 70%) : 15 427,06 €

Si différent, montant de dépenses présentées à la demande d'aide (€ HT) : Montant présenté identique au montant prévisionnel du présent projet

Type de dépenses

- | | |
|---------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Uniquement fonctionnement | <input type="checkbox"/> Uniquement investissement |
| <input type="checkbox"/> Mixte < 70 % investissement | <input type="checkbox"/> Mixte > 70 % investissement |

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide (€ HT)

FEADER (LEADER)	CD73	Autofinancement	TOTAL
70 %	20 %	10 %	100 %
15 427,06 €	4 407,73 €	2 203,87 €	22 038,66 €

Version avant audition ou comité de programmation